



# COMITÉ : AVEYRON

Adresse : Dojo départemental chemin de l'auterne 12000 RODEZ

Téléphone : du Président  
06 81 58 12 96

Email : du Président  
president\_comite12@ffjudo.com

## PROCES-VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE du Comité Aveyron

Date du 22 mai 2024

Lieu Dojo départemental

#### RAPPEL

Un exemplaire doit être adressé à la FFJDA-Secrétariat Général ainsi qu'à la ligue de rattachement **dans les deux (2) mois suivant l'Assemblée Générale.**

Ce procès-verbal sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale du comité.

**Mentions communes aux procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires :**

#### PARTICIPATION

- nombre de membres votants convoqués	<b>38</b>
- nombre de membres votants présents	<b>21</b>
- nombre de membres votants représentés	<b>6</b>
- nombre total de voix	<b>630</b>
- nombre de voix représentées	<b>55</b>
- nombre de voix présentes	<b>450</b>

**Total votants présents et représentés 21** Représentant **450** voix

**Soit un quorum de 210** voix (1/2, 1/3, 2/3)

Quorum nécessaire atteint (*suivant la nature de l'assemblée générale*)

**OUI -NON**

Si le quorum nécessaire n'est pas atteint, l'assemblée générale est reportée par le président. Une nouvelle date d'assemblée doit être fixée.

- nombre de membres avec voix consultative
- nombre de membres avec voix consultative présents .....

**Total participation des membres** .....

#### COMITE DIRECTEUR

### Présents

Mr Patrick BOUZAT :	Président
Mr Alain NOUGARET :	Secrétaire Général
Mr Christian JAVELOT :	Trésorier

### Excusé(es)

Mr Jean Marie HUG RICHARD	Délégué Régional
Mr Pierre CODOMIER :	Responsable de la C.O.R.G sur l'Aveyron

## **RESPONSABLES COMMISSIONS ET DES CLUBS**

### Présents

Mme Christiane VITAL	Responsable de la Commission Arbitrage
Mr Jacinto AMILCAR	Responsable de la Commission Arbitrage

### Excusé(es)

Mr CAORS Clément	Responsable Commission sportive et C.T.F Aveyron
Mr Rémi CALLE	Responsable des Commissaires sportifs

## **REPRESENTANTS DE LA LIGUES OCCITANIEES**

Mr Marc DELVINGT :	Coordonnateur adjoint de l'E.T.R sur la Ligue Occitanie
Mr Robert GELY	Ligue Occitanie

## **PERSONNES INVITEES**

Le C.D.O.S **représenter par Eveline DOULS**

Le Conseil Départemental **non représenté**

La Mairie de Rodez en la personne de Mr Christian TEYSSÉDRE **non représenté**

Le Cabinet ALBOUY CONSUL, en la personne de madame **Laurie BOUBY**

La S.D.J.E.S **représenter par Didier FAVORIS**

Le Crédit Agricole **non représenté**

## **RESOLUTIONS**

Chacun des points de l'ordre du jour sera retranscrit et ceux donnant lieu à résolution mentionnera le vote et la répartition des voix.

### **Mentions concernant les assemblées générales ordinaires :**

On précise pour chaque vote la répartition des voix : nombre de oui, de non, de blancs, ou unanimité. On mentionne les résultats de tous les votes, que les résolutions aient été adoptées ou rejetées :

- Quitus de gestion ; **Vote à l'unanimité des voix.**
- Vote du budget (rappeler les principaux points du budget adopté et, notamment, le montant et les modalités de répartition de la cotisation club) ;
  - a) Rapport du trésorier : **Vote à l'unanimité des voix.**
  - b) Arrêt des comptes annuel 2023 : **Vote à l'unanimité des voix.**
  - c) Rapport du commissaire aux comptes : **Vote à l'unanimité des voix.**
  - d) Vote du quitus : **Vote à l'unanimité des voix.**

- e) Affectation du résultat : **Vote à l'unanimité des voix.**
- f) Budget révisé 2024 : **Pour 330 voix contre 120 voix**
- g) Budget prévisionnel 2025 : **Vote à l'unanimité des voix.**
- Nom du commissaire aux comptes désigné ou, chaque année, nom des vérificateurs aux comptes désignés ; **Commissaire aux comptes Albouy Consul**
- Questions ayant donné lieu à résolutions ; **aucune**
- Interventions.

### **Mentions concernant les assemblées générales extraordinaires :**

Lorsqu'il s'agit d'une modification des statuts, le procès-verbal doit reprendre le texte avant modification et le texte adopté.

On précise pour chaque vote la répartition des voix : nombre de oui, de non, de blancs, ou unanimité.

On mentionne les résultats de tous les votes, que les résolutions aient été adoptées ou rejetées.

En fonction de la nature de chaque résolution, on précise le taux de la majorité nécessaire à l'adoption de la résolution (par exemple, pour une modification des statuts : majorité des 2/3)

### **ELECTIONS au COMITE DIRECTEUR**

Assemblée générale ordinaire :

Préciser le nom de tous les candidats et le nombre de voix obtenu par chacun.

Indiquer les membres élus.

Pour le président, préciser que son élection le mandate à la représentation du comité à l'assemblée générale fédérale.

- a) BOUZAT Patrick : **Vote à l'unanimité des voix.**
- b) ANDRIEU Marie : **Vote à l'unanimité des voix.**
- c) JAVELOT Christian : **Vote à l'unanimité des voix.**
- d) BAZIN Amélie : **410 Voix sur 450 élus**
- e) NOUGARET Alain : **270 Voix sur 450 élus**
- f) CICCARDI Cédric : **110 Voix non élus**

### **ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE DES CLUB**

Préciser le nom du président du comité, le nom des candidats et le nom des délégués élus

1. VIAR Gwenaëlle **310 voix sur 450**
2. NOUGARET Alain **285 voix sur 450** (Age 70 ans)
3. Marti Daniel **285 voix sur 450** (Age 63 ans)

### **ELECTION DES REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS**

Préciser le nom des candidats et le nom des représentants des enseignants élus

- *CAMPARGUE Rosy* **Vote à l'unanimité des voix**
- *DA SILVA Nicolas* **Vote à l'unanimité des voix**

### **AUTRES QUESTIONS PORTEES A L'ORDRE DU JOUR**

***Pas de question.***

### **QUESTIONS DIVERSES**

***Pas de question.  
Clôture de l'assemblée Générale à 22H00***

Procès-Verbal signé par le Président et/ou le Secrétaire Général du Comité

BOUZAT Patrick  
Président du Comité Départemental

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Bouzat', written in a cursive style.